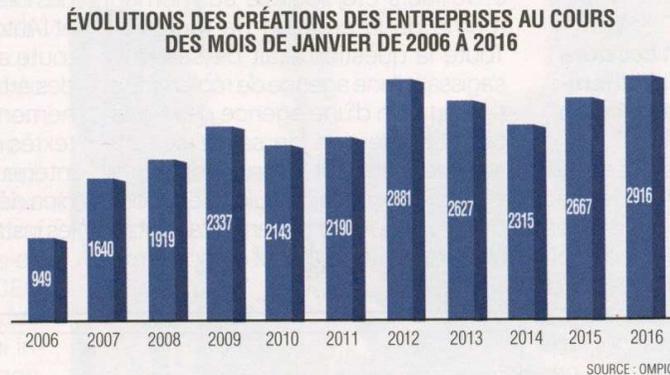


Baromètre de l'OMPIC

La création d'entreprises sur la bonne voie

● La tendance haussière qui avait repris en 2015 se confirme cette année. Le commerce, le BTP et les services restent les secteurs économiques les plus attractifs. La région Casablanca-Settat enregistre toujours la plus forte concentration des nouvelles créations.

L'année 2016 confirme la tendance à la hausse des créations d'entreprises. C'est ce qui ressort de la dernière communication sur le Baromètre des créations d'entreprises de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC). Au total, 2.916 entreprises personne morale (PM) ont été créées en janvier 2016 contre 2.667 durant la même période en 2015, ce dernier chiffre représentant lui-même une hausse de 3% par rapport à 2014. Toujours selon le baromètre, la ventilation sectorielle du total des créations (PM) pour janvier 2016 place «le commerce», le



«BTP et activités immobilières» et les «services divers» au top 3 avec des parts respectives de 30%, 23% et 18% du total des nouvelles immatriculations. Un classement qui reste inchangé en comparaison

avec celui de 2015, à la tête duquel lesdits secteurs figuraient avec respectivement 29%, 25% et 20% du total des immatriculations. Ceci dit, le premier mois de 2016 est marqué par des variations par rapport à la même période de l'année dernière dans les secteurs de l'Agriculture et pêche (+27%), le

Transport (+22%) et l'Industrie (+18%). En ce qui concerne la répartition par région, si Casablanca-Settat reste jusqu'ici indétrônable, ayant concentré à elle seule plus du tiers des nouvelles créations (PM) (37%) avec 13.683 entreprises créées en 2015, on note cette année des évolutions notables par rapport à la même période de l'année précédente notamment pour la région Dakhla-Oued Ed-Dahab (+139%) qui affiche une importante évolution, particulièrement pour les secteurs de l'industrie (+195%) et du commerce (+110%), ainsi que la région Rabat-Salé-Kénitra (+24%) qui a connu une augmentation significative de 105% pour le secteur des «hôtels et restaurants». S'agissant enfin de la répartition par

forme juridique des entreprises (PM), rappelons que la SARL prédomine avec une part de 97%, dont 47% concernant la SARL à associé unique. La confrontation des résultats de 2015 à ceux de l'année précédente révèle une augmentation de 3% du total des SARL. Dans le détail, les SARL à associé unique passent de 16.165 à 17.388, soit une hausse de 7,5%, tandis que celles à plus d'un associé passent de 18.538 à 18.307, soit une diminution légère de 1,2% des SARL. Quant aux SA, elles enregistrent une stagnation autour de 218 nouvelles créations. Pour rappel, le Baromètre des créations d'entreprises est un nouvel outil décisionnel mis en place par l'OMPIC. Il est accessible gratuitement en ligne, et permet d'obtenir des statistiques sur les créations d'entreprises triées par région, secteur d'activité, forme juridique, date de création, etc. Les informations sont mises à jour chaque premier mercredi du mois. ●

PAR JOSEPH O.GNAGBO
j.gnagbo@leseco.ma